

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2008

N° 00000

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008102

Signataire : MG/PC

OBJET : Rapports du représentant du conseil municipal aux conseils d'administration de la SEM SODEDAT 93. Années 2006 et 2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les rapports d'activité,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1524-5,

Vu les rapports des conseils d'administration de la SODEDAT 93, pour les années 2006-2007,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : prend acte de la communication des rapports des conseils d'administration de la SEM SODEDAT 93, pour les années 2006-2007.

Le Maire